

Projet de développement régional (PDR)

Dans le cadre des améliorations structurelles et depuis 2007, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a mis en place l'outil «projet de développement régional (PDR)». Les contributions financières allouées aux PDR permettent de soutenir différentes idées relatives à la création de valeur ajoutée dans l'agriculture sous l'impulsion d'initiateurs de projets locaux.

Im Rahmen der Strukturverbesserungen und seit 2007 führt das BLW das «Projekt zur regionalen Entwicklung (PRE)» durch. Die finanziellen Beiträge, die für die PRE zur Verfügung stehen, dienen dazu, verschiedene Projekte zur Generierung von Wertschöpfung in der Landwirtschaft, initiiert von lokalen Projektträgern, zu unterstützen. Der erste Teil dieses Artikels beschreibt das Instrument PRE und die Höhe der möglichen Beiträge. Darin wird ebenfalls ein Überblick über die Anzahl der laufenden Projekte gegeben. Im zweiten Teil des Artikels werden zwei spezifische Projekte zur regionalen Entwicklung herausgegriffen und genauer vorgestellt.

A partire dal 2007, nell'ambito dei miglioramenti strutturali, l'Ufficio federale dell'agricoltura ha introdotto lo strumento «Progetto di sviluppo regionale (PSR)». I contributi finanziari assegnati ai PSR consentono di sostenere diverse idee per la creazione di valore aggiunto nell'agricoltura, su proposta dei promotori locali dei progetti. La prima parte di questo articolo presenta lo strumento PSR e le aliquote di finanziamento possibili, nonché offre una visione d'insieme dei progetti in corso. La seconda parte illustra la realizzazione di due progetti di sviluppo regionale.

V. Schmitt

La première partie de cet article décrit l'outil PDR ainsi que les taux de financements possibles. Une vue d'ensemble du nombre de projets en cours y est également donnée. La deuxième partie de l'article détaille les réalisations de deux projets de développements régionaux en cours. Les mesures soutenues dans le cadre de cet outil doivent impérativement permettre la création de valeur ajoutée et renforcer la collaboration entre l'agriculture et les branches connexes, notamment l'artisanat, le tourisme ou l'économie forestière. De manière optionnelle, des objectifs en rapport avec l'écologie, la société et la culture peuvent également être poursuivis.

De plus, un PDR doit satisfaire aux exigences fondamentales suivantes:

- L'agriculture participe au projet à titre prépondérant.

- L'ensemble du projet démontre une approche intégrée quant au fond qui fédère et lie les différents projets partiels.
- Les collaborations régionales entre les partenaires du projet sont convenues sur plusieurs années.
- Les projets partiels sont coordonnés avec le développement régional et l'aménagement du territoire.

Procédure et projets en cours

Suite au dépôt d'une esquisse de projet auprès de l'OFAG par les initiateurs du projet, le processus menant à la réalisation d'un PDR comprend les phases suivantes:

- L'étude préliminaire; cette phase permet aux porteurs de projet d'analyser la faisabilité des idées esquissées
- L'étape de documentation; cette phase vise une planification détaillée des projets partiels du projet en vue de leur mise en œuvre.
- La réalisation; cette phase s'étale sur une durée maximale de six ans.

- Le projet comprend au minimum trois projets partiels de natures différentes.

Dans le cadre de la phase de réalisation, les frais déterminants donnant droit aux

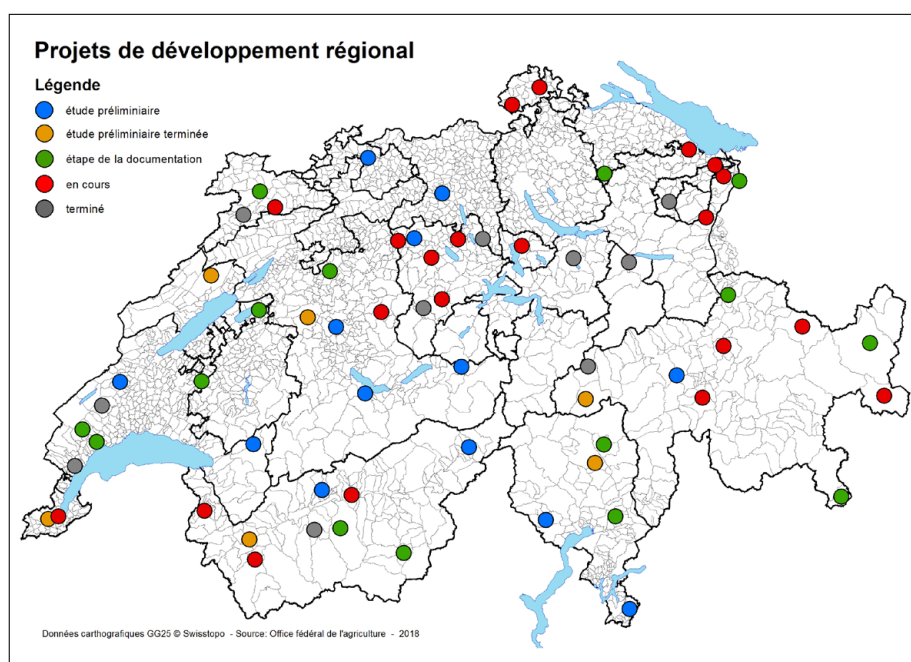


Fig. 1: Projets de développement régional.

contributions fédérales sont financés à hauteur de 34% en zone de plaine, 37% en zones des collines et de montagne I, et 40% en zones de montagne II à IV et dans la région d'estivage. Les contributions fédérales sont subordonnées au versement de contributions cantonales représentant au moins 80% des montants fédéraux. Les coûts liés à l'étape de documentation sont financés selon le même schéma. Les coûts liés à la réalisation de l'étude préliminaire sont financés par l'OFAG représentent au plus 50% des frais reconnus avec un plafond qui s'élève à 20000 francs.

En 2018, les dépenses fédérales liés aux projets de développements régionaux s'élèvent à quelque 5.6 millions de francs. La carte et le tableau ci-dessous décrivent l'ensemble des PDR mis en œuvre jusqu'à la fin 2018.

PDR Marguerite: Mise en place d'une offre centrée autour des sentiers équestres et de la commercialisation de produits régionaux

De 2016 à 2022, le projet de développement régional «Marguerite» a pour vocation de favoriser la coopération entre les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat et du tourisme dans le canton du Jura ainsi que dans le Jura bernois. Ce PDR vise à donner un nouvel essor à l'agritourisme et à dynamiser la production et la vente de produits régionaux. Il est prévu, en particulier, de tirer parti du symbole cultu-



Fig. 2: PDR Marguerite.

rel que représente le cheval des Franches-Montagnes pour mettre en place un réseau de parcours équestres balisés.

De 2016 à 2022, le PDR prévoit de réaliser neuf projets partiels. A ce jour, six projets partiels ont déjà été concrétisés. Il s'agit notamment de chambres d'hôtes, de deux salles d'accueil pour groupes, d'un magasin de produits régionaux, d'un sentier didactique, de boxes et parcs pour chevaux ainsi que d'un musée ayant pour thème la distillation à Porrentruy.

Les projets partiels concernant la création et le balisage de parcours équestres, la mise en place d'un centre de services ainsi que la communication et le pilotage du PDR sont en cours. Le PDR «Marguerite» ambitionne la création de neuf parcours équestres en complément à ceux existants (Franches-Montagnes, Chasseral). À terme, les 11 parcours équestres seront reliés entre eux et entièrement balisés. En 2018, le parcours équestre du Clos du Doubs, comprenant 5 boucles de 15 à 25 km a été inauguré. La mise en place de chambres d'hôtes sur des exploitations agricoles permettant à des cavaliers de se loger avec leurs chevaux le long des parcours permet aisément d'apprécier la valeur ajoutée que ce PDR apportera à la région.

PDR val d'Illiez: Amélioration des conditions de production et valorisation des produits au niveau d'une vallée de montagne

Depuis 2017, un projet de développement régional se met en place au val d'Illiez. Le périmètre du projet comprend les communes de Champéry, Troistorrens, Val-d'Illiez ainsi que le Vallon de They. Face à la baisse du prix du lait, plusieurs exploitants du val d'Illiez ont décidé de se tourner vers la transformation de produits régionaux de qualité, à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, ils ont créé la Société d'agriculture du Val d'Illiez (SAVI) qui gère le projet. Le projet comprend 18 projets partiels. Il ambitionne de rénover les infrastructures de production sur dix alpages en vue d'améliorer les conditions de production. Afin de diversifier les revenus agricoles, le développement de l'agritourisme sur certains alpages est également prévu.

Actuellement et dans le cadre du projet, la construction d'une cave collective d'affinage de fromages du val d'Illiez et d'un centre pour visiteurs sont en cours. Ces infrastructures sont conçues comme des

Phase	Nombre
Etudes préliminaires en cours	13
Etudes préliminaires terminées	6
Etapas de documentation en cours	15
En phase de réalisation	21
Terminés	10
Total	55

Tab. 1: Vue d'ensemble des PDR soutenus par phase en 2018 (source: OFAG).



Fig. 3: PDR Val d'Illiez.

extensions du point de vente collectif de produits du terroir «La Cavagne» déjà existant et situé à Troistorrens. Ces deux mesures permettront de valoriser les

produits laitiers et de les commercialiser de manière professionnelle. A cet effet, la marque «Saveurs dents du Midi» a été créée en 2018. Cette marque permettra

des synergies avec la destination touristique «Dents du Midi» qui présente, outre le même dénominateur, un univers graphique commun. Des synergies avec la marque Valais ont également été trouvées.

Dans un avenir proche, le projet prévoit la rénovation de l'abattoir de Champéry. Le renforcement de la transformation de la viande dans la vallée est ainsi intégré au PDR.

Vincent Schmitt
Secteur Economie agricole, espace rural
et structures
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Schwarzenburgstrasse 165
CH-3003 Berne
vincent.schmitt@blw.admin.ch

Vom Zirkel zum elektronischen Theodoliten

Kern - **Geschichten** *von Franz Haas*
SWISS

172 Jahre Aarauer Industriegeschichte –
Sammlung Kern – Zeittafeln – Kern-Geschichten, auf 132 Seiten
mit ca. 90 Bildern – Fr. 42.– + Porto und Verpackung

Herausgeber: Heinz Aeschlimann, Kurt Egger | Bestellungen: SIGImediaAG, Postfach, 5246 Scherz | info@sigimedia.ch